

A l'attention de Monsieur Serge Morvan  
Préfet des Yvelines  
1, rue Jean Houdon  
78 000 Versailles

Le 24 mai 2017

Monsieur le Préfet des Yvelines,

Depuis plusieurs mois déjà, des habitants des Yvelines interpellent leurs élus pour leur faire part de leur opposition à l'installation de compteurs communicants.

L'année passée, des compteurs communicants d'eau ont été installés dans nos communes sans que nous en soyons préalablement informés. Sans que cette nouvelle technologie, pourtant non sans incidence en terme de rayonnement ou de confidentialité soit testée, mesurée et démontre sa parfaite efficacité et sa totale innocuité.

Depuis quelques mois, des compteurs communicants électriques et de gaz commencent à être déployés dans les habitations des yvelinois. Ces compteurs appartiennent aux collectivités mais la nouvelle technologie qu'elle propose se diffuse au sein des habitations qui sont des propriétés privées.

Un nombre de plus en plus important d'yvelinois refuse que ces compteurs soient installés chez eux. Pourtant, certaines poses sont forcées et les méthodes utilisées sont peu respectueuses des élémentaires règles de droit sans que des sanctions soient prévues et sans que les compteurs installés de force soient désinstallés malgré les demandes insistantes des habitants concernés.

Nous vous demandons instamment, Monsieur le préfet, d'intervenir afin que les poses forcées de ces compteurs communicants cessent immédiatement (que les compteurs soient situés à l'intérieur ou à l'extérieur des propriétés). En effet, les habitants refusant ces compteurs ne sauraient être désavantagés au seul prétexte que leur compteur est accessible depuis l'extérieur.

Nous ajoutons que Madame Ségolène Royale, alors qu'elle était encore ministre de l'environnement, a explicitement indiqué que « la pose des compteurs ne devait nullement être forcée ».

Plus globalement, nous en appelons à l'Etat afin que le programme de déploiement des compteurs communicants (eau, électricité et gaz) soit rapidement revu. En effet, de nombreuses associations indépendantes et spécialisées sur ces questions énergétiques ont montré les limites et les défaillances de ces compteurs. En effet, en terme de pollution électromagnétique, les mesures réalisées ne tiennent pas compte de l'installation des compteurs dans l'enceinte des habitations, encore moins au sein d'habitations collectives. La problématique de l'électro hypersensibilité n'a pas été traitée et la protection de données personnelles (piratage, hacking, exploitations à fins commerciales...) semble insuffisante.

De plus, il a été démontré par plusieurs associations de consommateurs que ces compteurs n'atteignent pas les objectifs permettant de réduire la consommation énergétique et, bien que coûteux (quelques 5 milliards d'euros), ils n'ont que très peu de valeur ajoutée pour les consommateurs.

Restant, Monsieur le préfet, à votre disposition, pour venir vous exposer de vive voix ces différents points, nous vous prions de croire en l'assurance de nos respectueuses salutations.

**Représentants associatifs :**

Henri Boulan – Collectif Linky 78 ?

Françoise Mezzadri - Présidente de Triel Environnement

Elodie Noé – Présidente de Villennes Initiatives & Expressions

Thomas Gauvin – Président des Ecolibris Rive Gauche

Jean-Pierre Grenier – Président de Bien Vivre à Vernouillet

Marie-Dominique Sassin – Collectif anti linky Crespières

Catherine Azzola – Collectif anti linky Villennes-sur-Seine ?

...

**Elus :**

Jean-Luc Bianchi – 1<sup>er</sup> adjoint de Villennes-sur-Seine

Carine Duquesne – élue indépendante de Villennes-sur-Seine

...

